

# La semaine de la maternelle du 20 au 24 novembre en Haute-Savoie

## Rencontrer, partager, échanger avec les familles

---

Cette initiative associe les deux départements de la SAVOIE et de la HAUTE-SAVOIE. Elle est portée cette année par le 73.

- Séminaire (bi)départemental en Savoie 22 novembre 2017 (descriptif à venir).
- Nous avons fait le choix cette année de proposer aux écoles qui voudraient participer, des actions qui permettent l'information et la communication en direction des parents.

### Un projet qui vise à :

- Donner à voir l'école maternelle d'aujourd'hui
- Mettre en évidence les apprentissages scolaires conduits à l'école maternelle
- Valoriser les actions de coéducation

Cette semaine de la maternelle a vocation à faire connaître aux parents le quotidien des élèves en maternelle et de répondre ainsi aux préconisations de la loi pour la refondation de l'école :

### **LOI n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République**

#### Article 2

*Pour garantir la réussite de tous, l'école se construit avec la participation des parents, quelle que soit leur origine sociale. Elle s'enrichit et se conforte par le dialogue et la coopération entre tous les acteurs de la communauté éducative. »*

#### *II. — Une refondation pour la réussite éducative de tous*

*Redynamiser le dialogue entre l'école et les parents, les collectivités territoriales et le secteur associatif :*

*La promotion de la « coéducation » est un des principaux leviers de la refondation de l'école. Elle doit trouver une expression claire dans le système éducatif et se concrétiser par une participation accrue des parents à l'action éducative dans l'intérêt de la réussite de tous les enfants. Il convient de reconnaître aux parents la place qui leur revient au sein de la communauté éducative.*

*Il s'agit de veiller à ce que tous les parents soient véritablement associés aux projets éducatifs d'école ou d'établissement. Des actions seront conduites au niveau des établissements pour renforcer les partenariats avec les parents et leurs associations. Il s'agit aussi d'accorder une attention particulière aux parents les plus éloignés de l'institution scolaire, par des dispositifs innovants et adaptés.*

Nous proposons à titre d'exemples différentes actions qui peuvent être mises en place lors de cette semaine (certaines pourraient éventuellement se poursuivre au long de l'année) :

## **Communication :**

- Temps de présentations de travaux avec des expositions, des diaporamas, films ou photos du déroulement d'une journée à l'école maternelle, temps forts partagés.
- Création d'un journal mural hebdomadaire affiché dans l'entrée de l'école.
- Organisation de temps festifs pendant ou en dehors du temps scolaire : soirée chorale, présentation des comptines, visionnage d'une vidéo collective réalisée en classe, ....

## **Organisation d'un accueil spécifique en présence des familles**

- Invitation des parents (2 ou 3 par créneaux) peuvent participer sur des plages horaires définies (8h30 10h, 10h30 11h30, 14h45 15h40).

A l'accueil du matin ou de l'après-midi :

- Pour jouer aux jeux de l'accueil
- lectures de livres en plusieurs langues

## **Participation à des actions spécifiques :**

- Animation d'atelier de jeux de société
- Réunion des parents et des enfants sur un projet commun (i.e. : jardinage – plantations de bulbes —, La Grande Lessive®, une réalisation plastique collective parents/enfants dans un lieu commun de l'école)
- Ouvrir les portes de l'école aux parents, grands-parents, professeurs du collège pour partager ensemble un métier, une passion, des connaissances ou habiletés particulières (entretenir une bicyclette...)
- profiter de la diversité culturelle des familles et leur demander de présenter un chant dans la classe, de lire un ouvrage ou conter dans la langue d'origine, réaliser un met dont un parent a apporté la recette...